

FACTURE

DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE

N°240602-FR/ED0000053378

Du 07 mars 2024

VOS REFERENCES A RAPPELER :

IA/E21000534 (24017)

 Dépannage GRD : 09 726 750 84

DENIS ALARY

. 1345 RTE DE VAISON
84290 CAIRANNEVotre contrat de fourniture d'énergie électrique N°E/PC5000836 Tarif Tarif Professionnel DT Electricité Verte. (Fin de contrat : 31/01/2024)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25855861061890

Titulaire du contrat : DENIS ALARY

Situé : . QUARTIER LA GARRIGUE
84290 CAIRANNE

Référence client : IA/E21000534

Mois de livraison : février 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	61,28	Euros
Consommation	409,49	Euros
Produit	22,92	Euros
Taxes	35,08	Euros

Total facture HT 528,77 Euros

Total TVA 95,70 Euros

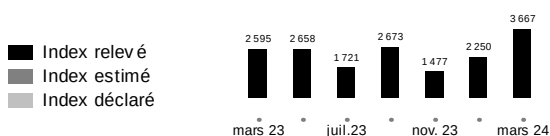
Total facture TTC 624,47 Euros

Montant prélevé le 10 avril 2024

624,47 Euros

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Historique de votre consommation



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

ENERGIES DU
SANTERRE

TALON DE REGLEMENT

IA/E21000534 | 240602 - ED0000053378 | 07/03/24 | 624,47 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 624,47 € le 10/04/2024

Banque : CREDIT AGRICOLE

BIC : AGRIFRPP813

IBAN : FR7611306000849183852505033

Titulaire : DENIS ALARY

Référence Unique du Mandat :

++FR81EDS80B528EDSSAS00000652100001

Contrat d'électricité sur PDL 25855861061890 (. QUARTIER LA GARRIGUE - 84290 CAIRANNE -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 021976060092 (Compteur électricité électromécanique)						(kWh)
Heures Creuses	24/01/2024	Relevé	18664	17956	1	708
Heures Pleines	24/01/2024	Relevé	42749	41343	1	1406
Heures Creuses	24/02/2024	Relevé	19195	18664	1	531
Heures Pleines	24/02/2024	Relevé	43771	42749	1	1022

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Abonnement 61,28 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/02/2024 au 31/03/2024						
(TR) Prime fixe (Euros/an)	2 mois	30,64 /mois		61,28	Oui	5,50

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation 409,49 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 25/12/2023 au 24/01/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	1 406 kWh	0,1237 /kWh	173,92		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	708 kWh	0,0881 /kWh	62,37		Oui	20,00
Du 25/01/2024 au 24/02/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines	1 022 kWh	0,1237 /kWh	126,42		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses	531 kWh	0,0881 /kWh	46,78		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat 22,92 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 25/12/2023 au 24/01/2024						
Garanties de capacités C5	2 114 kWh	0,00625 /kWh	13,21		Non	20,00
Du 25/01/2024 au 24/02/2024						
Garanties de capacités C5	1 553 kWh	0,00625 /kWh	9,71		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso. 27,11 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 25/12/2023 au 31/01/2024						
Contribution service public électricité	2 465 kWh	0,001 /kWh	2,47		Non	20,00
Du 01/02/2024 au 24/02/2024						
Contribution service public électricité	1 202 kWh	0,0205 /kWh	24,64		Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes 7,97 € HT	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA	36,32	21,93	7,97	5,50

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	69,25	3,81	73,06
	20,00 %	459,52	91,89	551,41

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.
* Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.
* Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.
* La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis
* Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.